



## Comment les forces israéliennes d'occupation arrachent des aveux aux enfants palestiniens

**Maureen Clare Murphy** – Israël soumet les enfants palestiniens emprisonnés de Jérusalem à un « déni complet de leurs droits », selon un [nouveau rapport](#).

Les mauvais traitements infligés aux enfants détenus font partie d'une politique plus large « visant à pousser les résidents palestiniens à quitter la ville », ont déclaré les groupes israéliens de défense des droits de l'homme, [B'Tselem](#) et [HaMoked](#).

Ces violations comprennent la violence physique, parfois assimilable à de la torture, et d'autres moyens de contraindre les enfants – généralement soupçonnés de jeter des pierres en direction des forces d'occupation – à signer des aveux pouvant mener à des inculpations.

Plus de 1700 garçons palestiniens âgés de 12 à 17 ans et originaires de Jérusalem-Est occupée ont été arrêtés entre janvier 2014 et août 2016.

Les groupes de défense ont recueilli les témoignages de 60 garçons âgés de 12 à 17 ans qui ont été arrêtés et interrogés par les forces israéliennes à Jérusalem-Est, entre mai 2015 et octobre 2016.

### Arrêtés dans leur lit

Plus de la moitié des garçons interrogés par B'Tselem et HaMoked ont été arrêtés dans leur maison entre 23h et 5h30, alors que la plupart étaient endormis au lit. D'autres ont été arrêtés dans la rue ou ont été convoqués aux postes de police pour être interrogés.

Seize des garçons ont déclaré avoir été maltraités pendant leur transport vers des centres d'interrogatoire. Une fois dans les centres d'interrogatoire, la plupart ont été soumis à des positions douloureuses et inconfortables pendant qu'ils attendaient.

« Les garçons ont reçu l'ordre de s'asseoir dans des positions douloureuses (comme accroupi) pendant de longues périodes », selon les groupes de défense des droits. « Dans certains cas, leurs mains ont été douloureusement liées, ou ils ont reçu l'ordre de faire face au mur et avaient interdiction de tourner la tête. »

Certains enfants ont été privés de nourriture ou d'eau et aussi accès à des toilettes, et d'autres ont signalé avoir été agressés physiquement par la police pendant qu'ils attendaient.

La plupart des enfants n'étaient pas pleinement informés de leurs droits, comme l'exige la loi israélienne.

« Le droit de garder le silence a été occulté ou déformé », déclarent les groupes. La moitié des garçons ont été informés par les interrogateurs que l'application du droit les pénaliserait au tribunal; qu'ils feraient mieux de ne pas rester silencieux car cela prouverait leur culpabilité. »

La plupart des garçons ont été autorisés à parler à un avocat avant d'être interrogés, mais ils n'ont « eu droit qu'à une brève conversation de quelques minutes ».

Onze des 42 garçons autorisés à parler à un avocat avant leur interrogatoire l'ont fait « en présence de l'interrogateur, sur le téléphone de l'interrogateur, au cours d'un appel téléphonique que l'interrogateur a lui-même composé ».

Presque tous les garçons interrogés par B'Tselem et HaMoked ont dit que ce n'était que lorsqu'ils ont été interrogés qu'on leur a dit pourquoi ils avaient été arrêtés.

Seuls la police ou des agents de renseignement israéliens étaient présents à la grande majorité des interrogatoires, même si la loi israélienne exige qu'un parent soit présent lors de l'interrogatoire d'un mineur.

« Cependant, une fois qu'un mineur a été placé en état d'arrestation », selon les groupes de défense des droits, la police a « le pouvoir discrétionnaire d'autoriser [cette présence] ou non ».

Les groupes ajoutent que la police arrêtent les enfants plutôt que de les convoquer pour interrogatoire, car cela permet à « la police de contourner l'exigence d'avoir des parents présents à l'interrogatoire ».

### Interrogatoire et confessions sous la contrainte

L'interrogatoire lui-même durait habituellement quelques heures. Certains des garçons ont été interrogés plusieurs fois. Neuf sont passés par cinq séances d'interrogation ou plus.

Les garçons ont été giflés et battus pendant l'interrogatoire, ou menacés et injuriés par les interrogateurs. Le froid extrême et la privation de sommeil ont également été utilisés contre les garçons.

Certains ont dit qu'ils seraient seulement autorisés à utiliser des toilettes ou à obtenir de la nourriture et de l'eau s'ils avouaient des accusations contre eux.

Cinquante garçons ont signé des aveux. « Dans 41 de ces cas, la confession était écrite en hébreu et les garçons ne comprenaient pas ce qu'ils signaient », déclarent les groupes.

La plupart des garçons ont été détenus dans le tristement célèbre centre d'interrogation du *complexe russe* à Jérusalem, où beaucoup ont été fouillés et presque tous ont nié avoir eu des contacts avec leur famille.

Un garçon a témoigné qu'il avait été détenu pendant deux semaines en isolement dans une petite cellule, avec une lumière vive qui est restée allumée 24 heures sur 24.

« Il était plus facile d'être attaché à un interrogatoire que de rester dans cette cellule, en ayant froid et seul », a déclaré le garçon, qui avait 16 ans au moment de son arrestation.

« Être à l'isolement était très difficile. J'ai signé beaucoup de confessions. Ils m'en ont fait signer une après chaque séance d'interrogatoire. »

Les groupes de défense des droits de l'homme affirment que les policiers, les interrogateurs et les gardiens de prison jouissent d'une immunité totale étant donné que les droits des enfants palestiniens détenus dans les prisons sont largement bafoués.

Une telle conduite n'a rien de nouveau. Un rapport publié par B'Tselem en 1990 a donné des résultats similaires.

« Le système s'efforce de maintenir l'apparence de suivre les dispositions légales et les règlements », ont déclaré HaMoked et B'Tselem, mais ces précautions « sont habituellement creuses et insignifiantes ».



\* **Maureen Clare Murphy** est rédactrice à [The Electronic Intifada](#) (Arts, Musique et Culture). Elle vit à Chicago.

Articles de la [même auteure](#).

26 octobre 2017 - [The Electronic Intifada](#) - Traduction : [Chronique de Palestine](#)